



Au sommaire

Page 1 :

Le sommaire.

Page 2 :

Le mot du Maire.

Page 3 :

Présentation du conseil municipal.

Un engagement au long cours : merci François !

Page 4 :

La vie d'été, adresses et horaires, permanences, état civil.

Page 5 : Les marchés, le

repas des classes, le repas des anciens.

Pages 6 & 7 :

A vos agendas...

Pages 8 & 9 :

Finances communales, taxes locales et subventions.

Pages 10 & 11 :

Quoi de neuf à l'école ?

Page 12 :

La rando Bretagne 2026 à Lanvellec.

Page 13 :

Lanvellec en fête.

Pages 14 & 15 :

8 mai 2026 : cérémonie de commémoration.

La vie associative.

Page 16 :

Le marché de Lanvellec, Vélek'tro.

Page 17 :

Cette année RIMAT fête ses 40 ans !

Page 18 :

Un peu de breton, un peu d'humour.

Page 19 :

A vos tabliers.



Lanvellec & vous

Magazine d'informations municipales

N° 13 – Juin 2026

Le mot du Maire

Chères Lanvellecoises, chers Lanvellecois,

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes sincères remerciements pour votre participation lors du scrutin du dimanche 15 mars. Par votre mobilisation, vous avez exprimé votre attachement à la vie démocratique de notre commune. La confiance et le soutien que vous avez accordés à notre projet pour le mandat à venir nous honorent et nous engagent profondément.

Je souhaite également remercier chaleureusement les candidates et les candidats de notre liste *Bien vivre à Lanvellec*, devenus aujourd'hui vos conseillers municipaux. Leur engagement, leur conviction et leur enthousiasme tout au long de la campagne, et plus encore depuis leur élection, témoignent de leur volonté sincère de se mettre au service de notre commune.

Je n'oublie pas non plus François Prigent ainsi que les sept élus qui ont fait le choix de ne pas se représenter. Ils ont, au fil des années, largement contribué à améliorer notre cadre de vie. Leur implication constante, guidée par l'idée du bien vivre à Lanvellec, mérite toute notre reconnaissance.

Cette année est également marquée par le départ prochain en retraite de deux de nos agents. Je ne vous en dis pas plus... Nous aurons l'occasion de leur rendre un hommage plus détaillé dans le prochain journal municipal.

Ce début de mandat s'inscrit dans une volonté claire : poursuivre, préserver et faire vivre ce qui a été construit lors des précédentes mandatures. Nous avançons avec responsabilité et pragmatisme, mais aussi avec enthousiasme, dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants. Nous pouvons nous appuyer sur une situation financière saine et un endettement maîtrisé, héritage d'une gestion rigoureuse, qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

La vie associative constitue un pilier essentiel de notre commune. L'accompagnement et le soutien aux associations qui participent activement à l'animation et au dynamisme local sont une priorité. Le second semestre s'annonce d'ailleurs particulièrement riche en manifestations.

Cet été, nous aurons le plaisir de retrouver toutes les fêtes et animations qui font la vitalité de notre village. À la rentrée, plusieurs temps forts viendront rythmer la vie communale : en septembre, le concert de Jean-Charles Guichen ; en octobre, *Lanvellec en fête*, où notre village se transformera avec ses échoppes d'antan ; sans oublier la programmation exceptionnelle organisée à l'occasion des 40 ans de RIMAT.

Toutes ces manifestations sont à retrouver dans l'agenda municipal et je ne peux que vous encourager à y participer. Nos associations se distinguent par leur convivialité, leur joie et leur bonne humeur. Elles sont toujours heureuses d'accueillir de nouveaux bénévoles.

Je terminerai en vous souhaitant un très bel été. Qu'il soit pour chacun d'entre vous un moment de repos, de partage et de retrouvailles en famille et entre amis, et qu'il vous permette de profiter pleinement du bien vivre à Lanvellec.

Bien amicalement,
Laurence Guilloux, Maire

Présentation du nouveau conseil municipal

Suite à l'élection municipale du 15 Mars 2026, la liste "Bien vivre à Lanvellec" a été élue. Laurence Guilloux, tête de liste a naturellement été confortée dans son poste de Maire par l'ensemble du nouveau conseil municipal le 22 mars 2026. Elle sera épaulée dans cette fonction par trois adjoints, un conseiller délégué et dix conseillers municipaux.

1er adjoint : Anthony Rolland en charge des finances, des affaires scolaires et de la communication.

2ème adjointe : Annabelle Le Roux en charge des affaires sociales et de la culture.

3ème adjoint : Mickaël Rota en charge des travaux.

Conseiller délégué : Yves Le Jeune en charge de la voirie et de l'environnement.

Les conseillers municipaux sont Sandra Flouriot, Yoann Hercouët, Vincent Hugonnet, Maëlle Kerboriou, Elodie Le Priol, Marie-Paule Le Tallec, Katell Perennou, Kévin Polès, Sylvie Viennet et Eric Zante. Six personnes étaient déjà présentes sur le précédent mandat. Cette continuité permet d'assurer la transition sur la gestion des dossiers en cours. Vous trouverez l'ensemble des membres du conseil sur ce trombinoscope. Le Maire, les adjoints et le conseiller délégué se tiennent à votre disposition en mairie lors des permanences ou sur rendez vous.



Un engagement au long cours : merci François !



Après près de quatre décennies au service de la commune, dont 21 années en qualité de maire et 4 années comme premier adjoint, François Prigent a présidé, le 6 mars 2026, son 135^e et dernier conseil municipal. Ce moment, empreint d'émotion, a marqué la fin d'un engagement exemplaire au service des Lanvellecois. Tout au long de ces 37 années de mandat, François a œuvré avec constance, sens des responsabilités et une profonde connaissance de son territoire.

Parallèlement à son action communale, il a également pris toute sa part dans les instances intercommunales, au sein de Lannion-Trégor Communauté et du Syndicat mixte de traitement des déchets (SMITRED), contribuant ainsi à des projets structurants dépassant le cadre de la commune.

Au-delà de son parcours, c'est aussi une manière d'exercer le mandat qui restera dans les mémoires : un travail mené dans un esprit constructif, où la convivialité et la complicité entre élus ont toujours trouvé leur place. François Prigent a su rassembler, écouter et faire avancer les projets dans l'intérêt général, en restant fidèle à ses valeurs. Très attaché au lien avec la population, il s'est toujours montré disponible et attentif aux préoccupations des habitants.

Lors de son dernier conseil, il a partagé ces mots, empruntés à Jean Cocteau : « Dans la vie, on ne regrette que ce que l'on n'a pas fait ». Une citation qui illustre bien son engagement et l'énergie qu'il a consacrée à sa mission. Au nom du conseil municipal et de l'ensemble des habitants, nous tenons à saluer son action et à lui adresser nos plus sincères remerciements pour toutes ces années au service de Lanvellec.

La vie d'été ou l'avis d'été



LA POSTE

Agence postale

Fermeture du samedi 11 juillet au samedi 1^{er} août 2026 inclus. Vente de timbres et dépôt de courrier assurés par la mairie aux horaires d'ouverture.

Les autres opérations pourront s'effectuer au bureau de Poste de Plouaret.



Adresses utiles et téléphones :

Mairie : Tel : 02 96 35 18 82 Email : mairie-lanvellec@wanadoo.fr
Pompiers : 18 Gendarmerie : 17 Samu : 15 ou 112
Ecole, garderie : Tel : 02 96 35 12 99
Cabinet Infirmier : Tel : 06 26 02 05 45
LANVELLEC sur internet sur le site : www.lanvellec.fr

Les permanences des élus à la Mairie :

Tous les samedis de 10 H 30 à 12 H :

- Laurence Guilloux (Maire).
- Anthony Rolland (Adjoint aux finances - affaires scolaires et communication).
- Annabelle Le Roux (Adjointe aux affaires sociales et à la culture).
- Mickaël Rota (Adjoint aux travaux).
- Yves Le Jeune (Conseiller délégué à l'environnement et à la voirie).
- Laurence Guilloux, Maire vous accueille sur RDV.

Horaires de la mairie :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Vendredi : de 8h30 à 12h30.

L'agence postale : Ouverte du lundi au vendredi de 14H30 à 16H30.

La Bibliothèque : Permanences le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00.

Etat civil (extrait du registre d'état civil communal) :

Mariage :

- Madame Florencia Green et Monsieur Dominique Auger, le 30 mai

Décès :

- Madame Agnès Pinson décédée le 13 avril, 86 ans
- Madame Louise Kervot décédée le 18 avril, 89 ans
- Monsieur André Person décédé le 18 mai, 87 ans

Les marchés de Plouaret et Lannion

DÉPARTS : à 9H00 au bourg, face à la mairie et à 9H15 à Saint Carré à l'abribus.

RETOURS : à 11H30 de Plouaret et à 12H00 de Lannion.

Ouvert à tous, profitez de ce service.

Marché de PLOUARET		Marché de Lannion
mardi 30 juin 2026		jeudi 25 juin 2026
mardi 14 juillet 2026 (férié)		jeudi 9 juillet 2026
mardi 28 juillet 2026		jeudi 23 juillet 2026
mardi 11 août 2026		jeudi 6 août 2026
mardi 25 août 2026		jeudi 20 août 2026
mardi 8 septembre 2026		jeudi 3 septembre 2026
mardi 22 septembre 2026		jeudi 17 septembre 2026
mardi 6 octobre 2026		jeudi 1er octobre 2026
mardi 20 octobre 2026		jeudi 15 octobre 2026
mardi 3 novembre 2026		jeudi 29 octobre 2026
mardi 17 novembre 2026		jeudi 12 novembre 2026
mardi 1er décembre 2026		jeudi 26 novembre 2026
mardi 15 décembre 2026		jeudi 10 décembre 2026
mardi 29 décembre 2026		jeudi 24 décembre 2026 (férié)

Le repas des classes

Un repas des classes sera organisé sur la fin de cette année. Il concerne les personnes nées et/ou résidentes sur les années 46, 56, 66 et 76.

Une réunion de préparation et d'information sera proposée pendant le mois de septembre. Pour tout renseignement, merci de vous rapprocher de la mairie.



Le repas des anciens



Le repas des anciens, offert chaque année par la municipalité et le CCAS aura lieu le :

Mercredi 11 novembre à 12h00 à la salle Steredenn.

Les inscriptions seront prises en mairie du jeudi 1^{er} octobre au vendredi 30 octobre.

Toutes les personnes de 65 ans et plus sont invitées. Les autres personnes souhaitant y participer peuvent le faire en payant leur repas.

A vos agendas...

Juin	Samedi 27 juin	2ème édition de la fête de la musique (Karaoké, scène ouverte, soirée disco)
Juillet	Du 10 juillet au 15 août	Exposition à la chapelle Saint Maudez (Circuit des Chapelles)
	Jeudi 16 juillet	Déambulations Baroques (RIMAT / Circuit des Chapelles)
	Vendredi 17 juillet	Concours de boules, buvette et petite restauration. Semi-nocturne le 17/07, tirage à 19h00 – le samedi et le dimanche, tirage à 15h00 (Société de chasse)
	Samedi 18 juillet	
	Dimanche 19 juillet	
	Mardi 21 juillet	Atelier d'écriture (Circuit des Chapelles)
Aout	Mardi 4 août	Déambulations Baroques (RIMAT / Circuit des Chapelles)
	Vendredi 7 août	Atelier d'écriture (Circuit des Chapelles)
	Samedi 15 août	Animations Comité des Fêtes (concours de boules + soirée dansante avec grillades)
	Jeudi 20 août	Concert dans le noir, salle Steredenn à 17h30 (RIMAT)
Septembre	Vendredi 18 septembre	Concert de Jean-Charles Guichen avec son groupe « Panorama Tour », l'anniversaire des 40 ans de scène
	Samedi 19 septembre	Animations Comité des Fêtes (concours de boules sur les 2 jours, soirée dansante, paëlla le samedi soir, jeux pour enfants et structures gonflables le dimanche)
	Dimanche 20 septembre	
Novembre	Samedi 14 novembre	Repas Henchou Don Lanvaeleg
	Samedi 28 novembre	Théâtre à la salle Steredenn avec la troupe de Lanvellec
	Dimanche 29 novembre	
Décembre	Samedi 5 décembre	Théâtre à la salle Steredenn avec la troupe de Lanvellec
	Dimanche 6 décembre	



Vous trouverez de nombreuses animations tout au long du magazine, repérables grâce à ce logo.

La bibliothèque :

Animation commune entre bibliothèques : Lanvellec-Plufur-Trémel, en partenariat avec l'association Idéographik le 08/07 de 15h30 à 18h00, à Trémel.

Lectures enfants : 03/10 et 21/11 à 11h00.

Club lecture : 25/07, 12/09, 31/10 et 12/12 à partir de 10h00.

Animations adultes : « Le prix Louis Guilloux 2026 » de mai à septembre.

« Amzer klaken, quoi de neuf » : 5/10 à 18H00. Temps d'échange, chacun vient avec son sujet.



Toutes les infos sur le site : <https://new.mabib.fr/lanvellec/cms/articleviewpreferences/libelle/Agenda/>

Les randonnées :



- Dimanche 12 juillet : Plougonver (8 kms)
- Samedi 15 août : Lanvaellec – circuit de Kerrous (6,5 kms)
- Dimanche 13 septembre : Plounévez-Moëdec - circuit de Beg ar C'hra - Coat Sec'h
- Dimanche 11 octobre : Trémel - circuit des manoirs
- Dimanche 22 novembre : Trédrez-Locquémeau – autour de Trédrez (8,4 kms)
- Dimanche 13 décembre : Ploumilliau

Le circuit des chapelles



L'été rime avec le Circuit des Chapelles ! Découvrez une programmation 2026 encore plus riche et variée :



- ✓ **Du 10 juillet au 15 août de 14h30 à 18h30** : exposition de Dominique Potard : Art textile, « délitement de vêtement en reliques précieuses ».



- ✓ **Le 16 juillet de 11h00 à 18h00** : déambulations baroques à Tonquédec.

- ✓ **Le 21 juillet et le 7 août de 10h00 à 13h00** - Atelier d'écriture : s'imprégner d'une œuvre, jusqu'à ce que les mots émergent, pour lui tisser une nouvelle histoire et garder trace de la rencontre.

Contact / réservation : Félicie Louf –
0637022072 – felicielouf@hotmail.com – 25€



- ✓ **Le 23 juillet à 15h00 & 16h00** : visites guidées de la chapelle de Saint Carré.

- ✓ **Le 26 juillet à 20h30** : concert chapelle de Saint Carré – Nozicaä : un voyage entre musique celtique et horizons rêvés, une escale sonore où voix, flûte traversière et guitare vous emporteront.

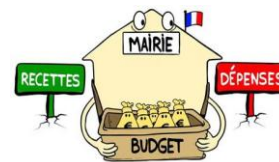
- ✓ **Le 4 août de 11h00 à 18h00** : déambulations baroques à Lanvaellec.

- ✓ **Le 15 août à 15h00** : randonnée organisée par Henchou Don Lanvaeleg. Départ salle Steredenn. « Entre pierres et chemins creux »

Les finances communales

Vote des comptes administratifs et des budgets

Les comptes administratifs 2025 et **les budgets primitifs 2026** (budget principal communal, et budget commerce centre bourg) ont été votés à l'unanimité lors de la séance de conseil municipal du 6 mars 2026.



Les différents comptes administratifs de 2025 font apparaître un résultat conforme aux prévisions.

Le budget principal de la commune fait ressortir un excédent de clôture de 92 244.20 € en fonctionnement et 49 209.93 € en investissement. Ce résultat, très positif, confirme la gestion au plus juste des finances communales. Une partie de l'excédent global de fonctionnement a été transféré sur le budget primitif 2026 en section investissement pour 67 392.18 €. 60 000 € ont été conservés en report à nouveau sur le budget fonctionnement 2026.

Concernant **le budget primitif 2026**, les différentes dotations globales de fonctionnement versées par l'état, sont estimées à 210 803.14 € et les taxes locales, avec des taux inchangés, à 241 000 €. Les dépenses de fonctionnement se composent, principalement des charges à caractère général pour 173 108 €, des charges de personnel pour 193 150 €, en autres charges de gestion courante pour 190 489.42 € (dont 110 721.34 € pour le Syndicat des Écoles et la subvention d'équilibre du Commerce pour 11 479.42 €).

Comptes administratifs 2025

Commune

Dépenses de fonctionnement : 480 051.13 €	Recettes de fonctionnement : 572 295.33 €
Dépenses d'investissement : 67 137.18 €	Recettes d'investissement : 116 347.11 €

Votés à l'unanimité, ils sont en totale conformité avec les comptes de gestion du trésorier du Trésor Public.

Commerce

Dépenses d'exploitation : 14 709.32 €	Recettes d'exploitation : 25 041.10 € (dont la subvention d'équilibre versée par la commune de 11 479.42 €.)
Dépenses d'investissement : 21 096.48 €	Recettes d'investissement : 20 298.46 €.

Votés à l'unanimité, ils sont en totale conformité avec les comptes de gestion du trésorier du Trésor Public.

Vote des budgets primitifs 2026

Budget Commune

Le budget primitif 2026 de la commune s'équilibre à hauteur de 612 563.14 € en fonctionnement et 473 366.18 € en investissement.
Soit un budget global de 1 085 929.32 € Voté à l'unanimité.

Budget Commerce

Le budget primitif 2026 du commerce s'équilibre à hauteur de 25 021 € en exploitation et 31 497.20 € en investissement.
Budget global : 56 518.20 € Voté à l'unanimité.



Les taxes locales

Les taux d'impositions communaux n'ont pas évolué durant l'ensemble du mandat et pour 2026, ils sont inchangés et restent donc toujours parmi les taux les plus bas de notre territoire.



Ces taux ont été votés unanimement lors du conseil municipal du 6 mars 2026.

Taxe Foncière Bâti : 36,89 %

Taxe Foncière Non Bâti : 63,16 %

Taxe d'habitation : 14,28 %

Ce qui donne, compte tenu des bases d'impositions fiscales, avec maintien des taux, un produit fiscal communal assuré pour l'année 2026 de :

- 211 985 € pour le foncier bâti et le non-bâti
- 36 286 € de compensation de taxe d'habitation

Soit un total de produit assuré de 248 271 € (soit 1.38% de plus qu'en 2025).



Les subventions

Rimat	2 800€	Henchou don	1 000€
Société de chasse	500€	Fonds d'aide aux jeunes	210€
Plestin hand ball (*)	320€	Rugby Kreiz Treger (*)	200€
Plouaret Hand ball (*)	160€	Regroupement féminin du Guic (*)	120€
Entente de Beg ar C'hra (*)	80€	Bégard VTT (*)	40€
Union offensive du Trégor (*)	40€		
La Pierre Le Bigaut	200€	MFR PLABENNEC	100€
Protection civile	80€	Nafsep (sclérose en plaque)	80€
Ligue contre le cancer	80€	France Adot	80€
Fnaca	60€	Snsn	80€

(*) subvention de 40€ par personne aux clubs sportifs qui accueillent des jeunes de notre commune de moins de 18 ans ou étudiants.

Les associations ne demandant pas de subventions remercient la municipalité pour la mise à disposition gratuite de la salle Steredenn et divers locaux lors de leurs manifestations tout au long de l'année.

Montant total des subventions attribuées et votées pour 2026 : 6 230€

Quoi de neuf à l'école de Lanvellec ?

Des artistes en devenir à Lanvellec !

Pendant plusieurs semaines, les 26 élèves de l'école maternelle ont eu la chance de participer à une série d'ateliers de pratique artistique, animés par Marine Ginod, conteuse professionnelle de l'association Liratouva. Cette belle initiative a permis aux enfants de découvrir l'univers du conte et du théâtre. Ces ateliers faisaient écho au spectacle « Mille secrets de poussins », que la classe avait découvert le 5 mars dernier à la salle An Dour Meur en collaboration avec Lannion-Trégor Communauté.

Le but était de permettre aux élèves de s'initier dans une pratique artistique, en lien direct avec une œuvre vue sur scène. Inspirés par l'univers de l'auteur Claude Ponti, les élèves ont d'abord écrit collectivement leurs propres histoires. Ils ont ensuite créé des marionnettes en papier déchiré pour incarner leurs personnages. Enfin, ils ont mis en scène leurs récits en animant les marionnettes au son de leur histoire contée et d'une chanson qu'ils avaient inventée.



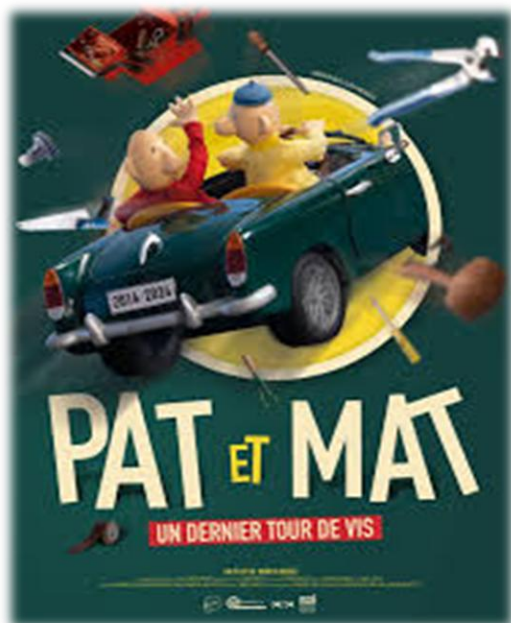
L'expérience a été une véritable réussite. Lors de la restitution, la joie et la fierté se lisaient sur les visages des enfants, heureux de présenter leurs créations à leurs camarades. Ce projet a non seulement stimulé leur imagination, mais il leur a aussi permis de découvrir tout le processus de création d'une histoire, de l'écriture à la représentation.

Sortie cinéma pour les écoliers !

Les enfants de l'école se sont également rendus au cinéma pour une séance autour de Pat et Mat. Ce programme de plusieurs petits films d'animations met en scène deux voisins et amis bricoleurs, dont les inventions, bien que très ingénieuses, ne produisent pas toujours les effets escomptés !

Les rires et l'enthousiasme étaient au rendez-vous ! Les enfants ont adoré l'humour et la créativité de ces personnages attachants. De retour en classe, l'expérience s'est poursuivie.

Ce fut une excellente occasion pédagogique pour aborder et découvrir le vocabulaire des outils et du bricolage !



A la découverte de la lumière à l'école de Plufur



Les élèves de CM1/CM2 de l'école de Plufur ont pu bénéficier, les jeudis 2 et 9 avril, de quatre ateliers autour de la lumière, animés par l'association « Trégor Photonics Student Club » des étudiants en photonique de l'ENSSAT de Lannion.

L'objectif de cette rencontre était de promouvoir les sciences et de faire manipuler les élèves.

Ces deux rencontres ont été organisées en 4 ateliers :

- **Un atelier sur les ombres** pour faire le lien entre source de lumière, obstacle et ombre.
- **Un atelier sur les couleurs** pour comprendre comment se forment les couleurs sur un écran de télévision.
- **Un atelier sur les lentilles et les images** pour découvrir leur fonctionnement et leurs usages.
- **Un atelier sur le guide lumineux** pour mettre en évidence une propriété de la lumière : elle se propage en ligne droite.

Ces ateliers ludiques ont permis aux élèves de mettre en pratique les notions abordées en classe. Ils ont beaucoup apprécié les échanges avec les étudiants Emma, Galathée, Théophile et Julien, qui ont su rendre la science à la fois concrète et amusante.

Succès pour la vente de plants de l'APE

Les 12 et 13 mai, l'association des parents d'élèves de Trémel, Plufur et Lanvellec organisait une vente de plants au boulodrome de Lanvellec, en partenariat avec Rousseau Fleurs.

Amateurs et jardiniers plus expérimentés ont pu y trouver les plants qui leur convenaient parmi un large choix de fleurs et de légumes.

Cette vente a rencontré un très beau succès et les fonds récoltés vont permettre de faire profiter les enfants des écoles. Nous les remercions pour leur implication et leur engagement !



La Rando Bretagne 2026 à Lanvellec !

Du vendredi 10 au samedi 18 avril 2026, les comités FFRandonnée Côtes d'Armor et Bretagne ont proposé 9 jours de randonnée et de découverte de l'ouest costarmoricain de l'Argoat à l'Armor.

Cet événement était ouvert à tous, licenciés ou non à la FFRandonnée. Le projet était de permettre une immersion dans la Bretagne intérieure loin du célèbre sentier côtier GR34 par la découverte de 9 boucles d'environ 20 km chacune soit un total de près de 175 km.

Notre association Lanvellecoise **Henchou Don Lanvaeleg** a été repérée et sollicitée en 2025 par le comité régional pour proposer une boucle et organiser le bon déroulement de la randonnée. Ceci a nécessité un grand investissement de la vingtaine de bénévoles de l'association qui se sont tous mobilisés pour préparer le parcours, effectuer les aménagements spécifiques (coupes, passage des zones humides), accueillir les randonneurs dans la convivialité et valoriser le patrimoine de notre commune.

Le vendredi 17 avril, quatre groupes de randonneurs ont été constitués, chacun accompagné d'un guide à qui il avait été remis par **Henchou Don Lanvaeleg** des éléments explicatifs concernant le patrimoine valorisé : patrimoine bâti (chapelles, dolmen), patrimoine économique (carrière de Ty Ru), particularité géologique (chaos de Roc'h Foat), bourg de Lanvellec. Des membres de l'association assuraient également la sécurité lors des traversées de routes. Ce sont donc 270 randonneurs qui ont sillonné notre magnifique bocage. Si l'on ajoute à cela les bénévoles de l'association, ce sont près de 300 personnes qui se sont mobilisées pour ce bel événement.



Comme toujours à Lanvellec, un point d'honneur a été mis sur la qualité de l'accueil et la convivialité. Les randonneurs ont beaucoup apprécié de pouvoir se restaurer confortablement sur les tables et bancs installés à Saint Carré, de terminer la randonnée par un petit marché de nos producteurs locaux au bourg et de découvrir une exposition sur l'histoire et le patrimoine de Lanvellec présentée à la salle Steredenn. Une journée d'une grande richesse pour présenter notre commune.



La vivacité de l'association **Henchou Don Lanvaeleg** ne se dément pas, la fréquentation de son site en témoigne, elle a quadruplé en un an avec de nombreux commentaires très positifs ! Alors à vos chaussures de randonnée et au plaisir de vous croiser au détour d'un chemin !

Le site dédié : <https://www.saintcarre.fr/henchou-don/>

contact : henchou.don@lanvellec.fr

Lanvellec en fête

La préparation de la nouvelle édition de Lanvellec en fête bat son plein. Depuis l'élection du nouveau bureau en début d'année, les membres n'ont pas chômé afin de pouvoir offrir aux visiteurs un programme et une fête à la hauteur des espérances. Le nouveau bureau est composé de Bernard Rolland, Mickaël Rota, Pascal Le Tallec, Yvan Guyot, Yvon Le Penven, Vincent Hugonnet, Anne-Marie Le Lannou, Marie-Paule Le Tallec et Annick Duquenois.

Au programme cette année :

Samedi 17 octobre : ouverture à partir de 14h00

- Marché à l'ancienne,
- Animation des vieux métiers
- Orgue de barbarie avec Daniel Parmentier
- Fanfare « La Wazo »
- Chants de marins avec le groupe « Coup de Tabac »
- La Maisnie des deux Jeanne, animations médiévales et danses anciennes
- Défilé costumé aux flambeaux à 19h00



Dimanche 18 octobre : ouverture à partir de 10h00

- Marché à l'ancienne
- Messe à la chapelle de St Maudez à 11h00
- Orgue de barbarie avec Daniel Parmentier
- Animation des vieux métiers
- Bagad de Perros-Guirec
- Chants de marins avec le groupe « Coup de Tabac »
- Le rallye d'Armor
- La Maisnie des deux Jeanne, animations médiévales et danses anciennes
- Chants bretons avec Anne Quiguer
- Danses bretonnes avec le club Avel Dro
- Défilé costumé à 16h30
- Tirage de la tombola à 17h30



Tous les groupes déambuleront dans la fête pendant les 2 jours au sein du marché à l'ancienne (exposants, artisans & vieux métiers, balades en calèche). Buvettes, restauration (galette-saucisse, frites, patates au lard, crêpes). Entrée et parking gratuits.

L'organisation de cette fête n'est possible qu'avec l'aide de tous les bénévoles.



Une réunion publique d'information se tiendra le 4 septembre à 19h00 à la salle Steredenn.

8 mai 2026 : cérémonie de commémoration



Vendredi 8 mai, une trentaine de personnes s'est rassemblée devant le monument aux morts pour honorer les soldats morts pour la France et commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Le maire a lu le discours de Catherine Vautrin, Ministre des Armées et des Anciens combattants. Il y a été souligné le courage de ces femmes et de ces hommes, de tous âges et de tous horizons, unis malgré leurs peurs et leurs doutes par une même détermination : ne pas subir, ne pas céder. Il a été rappelé que cette victoire a symbolisé le respect de la souveraineté de chaque peuple et de la dignité de chaque personne, face à ceux qui voulaient réduire notre continent à un empire de maîtres et d'esclaves.

Cette cérémonie du 8 mai nous invite à nous souvenir que la fin de cette guerre doit nous inciter à veiller à ce que « le pire ne redevienne jamais possible ». (Madame Catherine Vautrin, Ministre des Armées, 2026)

Animation du comité des fêtes

Pour la première animation de l'année, le comité des fêtes avait organisé un bal rétro ce dimanche 8 mars.



C'est environ 180 danseurs qui ont pu profiter de l'orchestre de Jacky Salaun. Ce fut un vrai succès dans la joie et la bonne humeur, avec de multiples retours positifs et d'encouragements des adeptes venus ce jour.

Une opération appréciée qui sera peut-être réitérée ?

Fleurissement du bourg

Comme tous les ans à la mi-mai, des jardinières ont été réparties dans le bourg. L'entreprise Rousseau Fleurs de Plestin-Les-Grèves a fourni les différentes plantes.

Une réflexion est menée pour l'année prochaine pour une implantation de végétaux nécessitant un arrosage plus léger, à feuillage persistant et avec un entretien facilité.

De vrais jardiniers en herbe !



Le petit théâtre de Lanvellec

Nous avons été plus de 600 personnes à pouvoir assister en fin d'année 2025 aux représentations de la pièce « Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion » à la salle Steredenn par la troupe du petit théâtre de Lanvellec.

Fort de ce succès, les membres de la troupe ont pu faire trois dons à diverses associations pour un total de 1500€. Les associations choisies sont les enfants de Trestel, la PLB Muco et l'association Okapoum.

L'équipe ne pouvait donc pas s'arrêter sur un tel succès : des rumeurs circulent... une autre pièce serait déjà en préparation, toute l'équipe serait déjà au travail dans l'ombre... une surprise en fin d'année ?



Le marché de Lanvellec

De nouveaux commerçants rejoignent notre marché !

Tous les mardis de 16h00 à 19h00, place de l'église / rue du Château, retrouvez vos producteurs locaux.

- **Ferme de Kerdrienno** : la boulange paysanne - pains, gâteaux.
- **Rucher Le Buanec** - miel, bonbons, confitures.
- **Les Vergers de Lanvellec** - pommes, jus, cidre, œufs.
- Et depuis peu, **la Brûlerie du Lys** - café en vente et dégustation sur place.



Et les nouveaux venus avant l'été :

- **Aux prés de Tépot** : ferme de Plouaret en maraîchage diversifié biologique, vente sur les marchés et à la ferme, guinguette estivale.
- **Billi'Gwen** : crêpes & galettes artisanales bretonnes à partir de produits bio et locaux. Commande possible jusqu'à la veille au 06.62.33.82.85.
- **Vélo Mécano** : atelier mobile de réparation de vélo.



Vélek'tro

Le saviez-vous ? Lannion-Trégor Communauté met à disposition des habitants des vélos à assistance électrique, en location courte ou longue durée. La réservation s'effectue en ligne sur le lien suivant : velektro.locvelo.com



vÉlek'tro
location longue durée
feurmiñ hramzer



Ne pas oublier le port du casque et du gilet réfléchissant pour se déplacer en toute sécurité !

Cette année RIMAT fête ses 40 ans !

Déjà 40 années à faire rayonner la musique et Lanvellec dans le Trégor et bien au-delà !

Nous avons édité pour cette année exceptionnelle un livret que vous pouvez venir chercher dans nos bureaux à Steredenn. La programmation 2026 est marquée par la venue de musiciens et d'ensembles qui ont conquis le public au cours de ces 40 années. Si vous souhaitez vous investir auprès de nous, n'hésitez pas nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Karine Launay, Présidente.

Déambulations baroques - 16 juillet et 4 août, de 11h00 à 18h00, gratuit

Tonquédec - Concert de clavecin par Siméon Petrov à l'église Saint-Pierre à 11h00, 14h30 et 16h30. À 11h30, Séraphine (Camille Le Jeune) entraînera le public jusqu'au château avec une balade théâtralisée. Une animation dansante par la Ronde des Vilains de 13h30 à 15h00. Visite libre avec des plans commentés. Jeudi 16 juillet.

Lanvellec - Concert à la chapelle Saint-Maudez par Emmanuelle Huteau à 11h00, 14h30 et 16h30. Balade chantée d'Annie Ebrel & Marie Berardy à 11h30. Les ânes de la Combe aux ânes au départ de la Chapelle (15h00, 17h00). Concert au Château de Rosanbo par Hélène Dauphin à 12h30, 15h30 et 17h30. Mardi 4 août.

Concert dans le noir

Jeudi 20 août, venez partager un concert inédit dans le noir afin de ressentir la musique différemment... à la salle Steredenn à 17h30.

Avec Kristina Kuusisto, Camille Aubret et Emmanuelle Huteau qui en plus d'être des formidables musiciennes, sont des habitantes de Lanvellec !!!

Tarifs : 20€ normal, 15€ réduit, 10€ spécial, moins de 16 ans gratuit.

Nous avons souhaité pour cette 40^e édition associer nos fidèles auditeurs à l'élaboration de la programmation. Ce sont donc les artistes qui ont été plébiscités que nous accueillerons du 2 au 18 octobre prochain. Trois solistes prestigieux, Pierre Hantaï, Lucile Boulanger (Photo de Richard Dumas) et Christophe Coin donneront des récitals en partie consacrés à Jean-Sébastien Bach. Les autres concerts verront se succéder Le Poème Harmonique, le Kitgut Quartet, Les Musiciens de Saint Julien, l'Ensemble Clément Janequin, La Guilde des Mercenaires, l'Achéron et enfin le Ricercar Consort. Un invité surprise, le pianoforte – ancêtre du piano moderne – avec lequel Eloy Orzaiz nous emmènera fin 18^e, début 19^e en interprétant Schubert & Beethoven. Parmi les à-côtés du festival, citons entre autres une visite guidée de l'église de Plestin-Les-Grèves en compagnie de Marthe Vassalo et une exposition d'instruments le week-end de « Lanvellec en fête ». Plus que jamais, la musique ancienne va résonner cet automne dans le Trégor.



Un peu de breton par Ludovic Le Rû

Le temps en breton se dit **an amzer** et se prononce généralement ainsi [ANn ANmzèr]. Ce terme traduit la durée mais également le temps qu'il fait ; sujet de cet article. Soleil c'est le fameux **heol**, la pluie c'est **glao**, souvent écrit **glav**. A noter que l'équivalent de il va pleuvoir est en breton **glao zo ganti** de la pluie est avec elle. Il existe une expression célèbre en lien avec la pluie **glao da Sul, glao da Lun, ha glao e-pad ar sizhun** pluie le dimanche, pluie le lundi, pluie pendant toute la semaine.

Le vent se dit **an avel** ou **an awel**, qui quand il souffle fort devient **gwallamzer**, ce mot a également le sens de triste ou peine. Cependant, si l'on dit de quelqu'un **hemañ zo kreñv evel an avel**, c'est qu'il est fort comme le vent.

En langue bretonne par tous les temps se traduit par **dindan ar seizh amzer**. Ici, la précision est de mise car cela signifie sous les sept temps, pas un de plus, pas un de moins.

Terminons ce billet non exhaustif sur le temps avec l'arc-en-ciel **kanevedenn**. Le poète dira **kaer evel ur ganevedenn** magnifique comme un arc-en-ciel ; expression imagée pour qualifier une chose très belle.

L'arc-en-ciel se traduit également par **gwareg ar glao** arc de la pluie, mais le plus surprenant **lagad-bleiz** œil de loup. Je vous laisse aller vérifier de près si un œil de loup ressemble à un arc-en-ciel.



Un peu d'humour



A vos tabliers !

Tatin de tomates colorées, burrata et miel

Ingrédients pour 6 personnes :

- 1 pâte brisée
- 2 oignons
- 1 mozzarella
- 1 burrata
- 30g de pignons de pin
- 2 cl d'huile d'olive
- 2 branches de thym
- Poivre
- Tomates
- Miel
- Vinaigre balsamique



Temps de préparation : 30 minutes

- Préchauffez le four à 180°C. Lavez et tranchez les tomates de différentes couleurs en belles rondelles. Épluchez et émincez les oignons. Préparez la mozzarella en tranches. Réservez les pignons et la burrata pour la finition.
- Directement sur la plaque de cuisson, sur le papier cuisson, mélangez le miel avec le vinaigre balsamique et les pignons de pin. Ajoutez une pincée de thym, salez et poivrez. Cette préparation apportera une touche sucrée et acidulée qui sublimerait les tomates.
- Faites revenir les oignons dans un filet d'huile d'olive à feu doux pendant 10 à 15 minutes, jusqu'à ce qu'ils deviennent fondants et légèrement caramélisés. Remuez régulièrement afin d'éviter qu'ils ne colorent trop.
- Disposez harmonieusement les rondelles de tomates, puis parsemez les oignons confits sur le dessus. Ajoutez la mozzarella coupée en tranche.
- Déroulez la pâte brisée et recouvrez la garniture. Rentrez les bords à l'intérieur du moule. Enfouissez pour 30 à 35 minutes à 180°C, jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée. Laissez tiédir quelques minutes avant de démouler.
- Placez un plat de service sur le moule et retournez délicatement la tatin. Garnissez de burrata crémeuse, d'un filet d'huile d'olive, d'un peu de thym frais et de poivre. Servez la tatin tiède pour profiter de toutes ses saveurs solaires.

Bonne dégustation !

Office de tourisme de la côte de Granit Rose



L'OFFICE
AU SERVICE DES
HABITANTS
DE TOURISME

Conseils personnalisés
pour découvrir le territoire

Concerts, visites, expos
calendrier des animations chaque semaine

Service billetterie
réservation et offres exclusives

Visites guidées
pour petits et grands

à partir de 5€

Boucles randos
à pied ou à vélo

Location de vélos
à assistance électrique

Idées cadeaux
souvenirs et produits locaux

Carte de pêche
kit de pêche en rivière

Jeux de piste
et chasse aux trésors

Carnets de bus
vente du réseau TILT

Services de proximité
impressions, wifi ...



Scannez pour découvrir les
incontournables de
Plestin-les-Grèves !